



Fiche HEBERGEMENT / TRANSPORT 2026

ROUFFACH et WINTZENHEIM

La région Grand Est est propriétaire de l'hébergement et de la restauration au sein de l'établissement. Elle en fixe les tarifs et l'organisation. Le fonctionnement relève de ses personnels spécialisés (cuisine sur place, service, ménage...) ; ceux-ci sont affectés aux lycées qui eux assurent la gestion des pensions et l'aspect opérationnel. Le lycée de Rouffach reste gestionnaire opérationnel. La restauration est proposée à tous, mais pour l'internat, la priorité est donnée aux élèves des lycées qui dépendent directement de la Région.

Tarif :

Le prix de la semaine pour un interne est fixé à 92,80 € pour un forfait de 4 nuitées, du lundi midi au vendredi après le petit déjeuner.

Le déjeuner du vendredi midi doit être réglé à part et au ticket au tarif de 4.85€


Le prix de la semaine pour un demi-pensionnaire est fixé à 19.40 €, du lundi midi au jeudi midi.


Attention : Ce tarif 2025 est révisable par la Région Grand Est, il est donné ici à titre indicatif, non contractuel.

L'internat n'est pas ouvert aux apprentis en BTSA et en CS.

Informations complémentaires :

- Au CFA agricole du Haut-Rhin
Mme Estelle NERCAM - Secrétaire
Mme Pauline FISCHER - Assistante

 cfa.rouffach@educagri.fr

 03.89.78.73.04

Si vous souhaitez vous loger ailleurs :

Renseignez-vous sur les Locations et colocations auprès des agences immobilières des environs,

Exemple l'agence Joffre immobilier à Rouffach 03 89 75 15 13

Demandez-nous des contacts de locations chez des particuliers

La liste a été mise à jour en mars 2025 par nos équipes.

Cherchez sur les sites types www.leboncoin.fr ou www.pap.fr

Appelez la Maison d'Accueil Thérèse d'Avila à Guebenschwihr qui propose des chambres pour 22€ la nuit,

Tél. 03 89 49 22 98.

Attention, il faut avoir un véhicule personnel.

Contactez l'organisme Sémaphore à Mulhouse pour avoir des informations sur le Dispositif « Loj'Toît Jeunes »

lojtoit@semaphore.asso.fr

Tél : 03.89.66.33.13

Organisez du co-voiturage entre familles

Optez pour les transports publics

Infos au verso.

FOIRE AUX QUESTIONS

Quelles sont les aides dont je peux bénéficier pour payer l'internat et la restauration ?

La plupart des apprentis du secteur privé peuvent bénéficier de subventions de l'internat et de la restauration de la part du financeur du contrat d'apprentissage, ceci à hauteur de 3 € par repas et 6 € par nuitée. Attention, les apprentis du secteur public ne peuvent pas bénéficier de cette prise en charge.

Attention, l'apprenti doit avancer les frais d'hébergement et de restauration avant de prétendre à l'aide. La facture acquittée est soumise à partir du 7^{ème} mois de l'année scolaire par nos services au contrôle du financeur qui nous verse l'aide et que nous reversons.

Le restaurant scolaire est-il géré par une société de restauration ?

Non, la restauration est préparée sur place par une équipe de cuisiniers qui sélectionnent, achètent leurs produits et élaborent des plats cuisinés et variés. Ces équipes sont des personnels de la Région Grand Est.

Comment fonctionne l'internat ?

L'internat est régi par un règlement intérieur remis lors de l'attribution d'un lit. Il fonctionne à partir du déjeuner du lundi soir, jusqu'au petit déjeuner du vendredi matin. Les chambres accueillent de 2 à 5 apprentis et sont équipées de lits individuels ou superposés. Les filles et les garçons sont séparés.

Chaque interne doit apporter ses draps, sa couette et sa housse de couette, son oreiller, ses effets personnels et d'hygiène. Des surveillants accueillent et suivent les internes tout au long de la semaine. Des activités sont proposées. (Liste complète des fournitures dans le dossier d'inscription).

Je suis inscrit en BAC PRO sur 3 ans : est-ce que ma place d'internat est garantie sur 3 ans ?

NON. Vous devez effectuer votre demande d'internat chaque année scolaire.

Combien coûte une semaine d'internat ?

Une semaine d'internat revient à 92.80 € pour un forfait de 4 nuitées, du lundi midi au vendredi après le petit déjeuner. Ce tarif 2025 est révisable par la Région Grand Est, il est donné ici à titre indicatif, non contractuel.

Combien coûte une semaine en demi-pension ?

Une semaine en demi-pension revient à 19,40 € pour un forfait de 4 repas, du lundi midi au jeudi midi.

Le déjeuner du vendredi est possible, il doit être réglé à part et au ticket au tarif de 4.85€.

Ce tarif 2025 est révisable par la Région Grand Est, il est donné ici à titre indicatif, non contractuel.

Je ne suis pas Interne : quelles sont les possibilités de transport ?

TRANSPORTS	Pour Wintzenheim	Pour Rouffach
TRAIN	TER-SNCF (Arrêt « St Gilles ») Ligne Colmar-Metzéral Horaires disponibles sur www.ter.sncf.com L'arrêt « St Gilles » est dans l'établissement, il n'est desservi qu'au début et fin de la journée.	TER-SNCF Arrêt « ROUFFACH » Plusieurs lignes de trains ou de TER, se renseigner sur les horaires. La gare de Rouffach est à 12mn à pied de l'établissement.
BUS	TRACE Ligne B Houssen <> Wintzenheim Arrêt « St Gilles » Infos utiles sur www.trace-colmar Tél 03 89 20 80 80 Attention, à certains horaires, le bus s'arrête à « Chapelle » il reste alors 10mn à pied	Se renseigner auprès de Fluo Grand Est https://www.fluo.grandest.fr/

A titre indicatif : Vous passez du temps chez l'employeur et ne venez pas toutes les semaines en cours.

Un apprenti de CAPa viendra au CFAa 12 semaines par an, un apprenti de BAC PRO 15 semaines en Seconde puis 20 semaines en Première et Terminale. Prendre les transports en commun est une bonne solution, les 2 sites du CFA sont très bien desservis. Les cours se déroulent du lundi au vendredi midi à raison de 35h par semaine.

Contactez le secrétariat du CFA au 03 89 78 73 04

Centre de Formation d'Apprentis Agricole du Haut-Rhin
8 aux Remparts - 68250 ROUFFACH
cfa.rouffach@educagri.fr www.epl68.fr